

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES DONT LA DIFFUSION EST OBLIGATOIRE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Table des matières

Frais de déplacement du personnel du Bureau du coroner	3
Frais de déplacement au Québec	4
Frais de déplacement hors Québec	7
Frais de déplacement hors Canada	8
Véhicules de fonction	9
Dépenses de fonction	10
Activités de réception et d'accueil	11
Activités de formation	12
Contrats de formation	13
Contrats de publicité et de promotion	14
Contrats de télécommunication mobile	15
Baux de location d'espaces	16
Salaires, indemnités et allocations	17

Frais de déplacement du personnel du Bureau du coroner

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 16°) a), le Bureau du coroner diffuse le total des frais de déplacement encourus par son personnel.

Période	Total des frais de déplacement
Avril — juin	17 999,42 \$
Juillet — septembre	8 620,12 \$

Frais de déplacement au Québec

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 17°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux frais de déplacement au Québec pour chacune des activités d'un titulaire d'un emploi supérieur au sein de l'organisme public.

Trimestre : Avril — juin

Reno Bernier

Coroner en chef

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents
Rencontres de travail	2024-04-12 au 2024-04-13	Montréal	58,49 \$	75,25 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Colloque des coroners 2024	2024-04-17 au 2024-04-18	Nicolet	199,64 \$	15,50 \$	220,80 \$	0,00 \$	0,00 \$
Étude des crédits 2024 à l'Assemblée nationale	2024-04-23	Québec	25,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rencontres de travail	2024-05-09 au 2024-05-10	Montréal	379,03 \$	7,75 \$	0,00 \$	83,80 \$	0,00 \$
Journée de reconnaissance policière 2024	2024-05-13	Nicolet	199,64 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Jean-Luc Malouin

Coroner en chef adjoint

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents
Rencontre d'une famille	2024-04-05	Trois-Rivières	166,20 \$	0,00 \$	0,00 \$	9,98 \$	0,00 \$
Colloque des coroners 2024	2024-04-12 au 2024-04-13	Nicolet	198,40 \$	15,50 \$	0,00 \$	31,50 \$	0,00 \$

Géhane Kamel

Coroner en chef adjointe

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents
Formation	2024-06-03	Montréal	89,20 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rencontres de travail	2024-06-06 au 2024-06-07	Québec	328,20 \$	75,25 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation	2024-06-11 au 2024-06-12	Saint-Thomas	153,76 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rencontre de travail	2024-06-19	Montréal	33,48 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Trimestre : Juillet — septembre

Reno Bernier

Coroner en chef

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents
Rencontre de travail avec le Service de police de la ville de Québec	2024-07-22	Québec	15,50 \$	0,00 \$	0,00 \$	13,16 \$	0,00 \$
Rencontres de travail	2024-08-14 au 2024-08-15	Montréal	744,00 \$	7,75 \$	176,99 \$	63,00 \$	0,00 \$

Géhane Kamel

Coroner en chef adjointe

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents
Rencontre d'une famille	2024-07-01	Trois-Rivières	188,48 \$	0,00 \$	0,00 \$	8,38 \$	0,00 \$
Rencontre d'une famille	2024-08-02	Grandes-Piles	212,04 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Comité sur les décès autochtones	2024-09-19 au 2024-09-22	Schefferville	115,68 \$	225,75 \$	15,20 \$	0,00 \$	0,00 \$

Frais de déplacement hors Québec

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 18°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux frais de déplacement hors Québec pour chacune des activités d'un titulaire d'un emploi supérieur au sein de l'organisme public.

Trimestre : Avril — juin

Aucune dépense.

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Frais de déplacement hors Canada

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 18° i°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux frais de déplacement hors Canada pour chacune des activités d'un titulaire d'un emploi supérieur au sein de l'organisme public.

Trimestre : Avril — juin

Aucune dépense.

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Véhicules de fonction

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 19°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs à chaque véhicule de fonction d'un titulaire d'un emploi supérieur au sein de l'organisme public.

Trimestre : Avril — juin

Aucune dépense.

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Dépenses de fonction

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 20°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs à chaque dépense de fonction d'un titulaire d'un emploi supérieur au sein de l'organisme public.

Trimestre : Avril — juin

Reno Bernier

Coroner en chef

Description de la dépense	Date	Coût
Rencontre de travail	2024-04-17	87,55 \$
Rencontre d'embauche	2024-04-29	75,37 \$
Activité reconnaissance	2024-05-10	44,30 \$
Accueil d'un nouveau gestionnaire	2024-06-17	124,87 \$

Géhane Kamel

Coroner en chef adjointe

Description de la dépense	Date	Coût
Formation	2024-06-12	50,96 \$

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Activités de réception et d'accueil

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 21°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux frais pour chacune des activités de réception et d'accueil tenues conformément aux Règles sur les réceptions et les frais d'accueil.

Trimestre : Avril — juin

Aucune dépense.

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Activités de formation

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 22°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux frais de chaque participation, par un membre de son personnel, à une activité de formation, à un colloque ou à un congrès.

Trimestre : Avril — juin

Description de la formation, colloque ou congrès	Nom de l'unité administrative	Date	Nombre de participants	Lieu	Coût de l'inscription/personne
Gestion des audiences impliquant des justiciables présentant des troubles de la personnalité	Bureau du Coroner	2024-04-03	1	En ligne	130,00 \$
Programme d'information et de préparation à la retraite	Bureau du Coroner	2024-04-04	1	En ligne	314,00 \$
Colloque de la conférence des juges administratifs du Québec	Bureau du Coroner	2024-06-03	3	Montréal	1 335,00 \$
Conférence des juristes de l'État	Bureau du Coroner	2024-06-12	1	Québec	181,91 \$

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Contrats de formation

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 23°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux contrats de formation.

Trimestre : Avril — juin

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Lieu de la formation	Nombre de participants prévus	Date de la formation
École nationale de police du Québec	38 331,44 \$*	Colloque annuel des coroners	Nicolet	102	2024-04-18 au 2024-04-19

*Ce montant inclut les frais de location des salles, du grand amphithéâtre, de nourriture et d'hébergement des employés et coroners.

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Contrats de publicité et de promotion

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 24°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux contrats de publicité et de promotion.

Trimestre : Avril — juin

Aucune dépense.

Trimestre : Juillet — septembre

Aucune dépense.

Contrats de télécommunication mobile

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 25°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux contrats de télécommunication mobile.

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition	Coût du service mensuel
Telus	Cellulaire	20	0	0,00 \$	449,50 \$

Baux de location d'espaces

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 27°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux baux de location d'espaces occupés par l'organisme public.

Nom du locateur	Adresse	Superficie louée	Montant du loyer annuel
Société québécoise des infrastructures	Édifice Wilfrid-Derome RC et 11 ^e étage 1701, rue Parthenais Montréal (Québec) H2K 3S7	1018,74 m ²	314 457,84 \$
Société québécoise des infrastructures	1685, boulevard Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G1N 3Y7	296,56 m ²	53 388,24 \$
Société québécoise des infrastructures	Édifice Le Delta 2 Bureau 390 2875, boulevard Laurier Québec (Québec) G1V 5B1	1004,93 m ²	293 828,40 \$

Salaires, indemnités et allocations

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 28°), le Bureau du coroner diffuse, par [cet hyperlien](#), la liste des salaires annuels, des indemnités annuelles et des allocations annuelles des titulaires d'un emploi supérieur au sein de l'organisme public.